Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation au développement durable au sein du Service des bâtiments, monuments et archéologie

A l'occasion de la publication du second numéro de " Jalons ", revue portant sur le développement durable au sein de l'Etat, le Service des bâtiments, monuments et archéologie fait le point sur les différentes formations au développement durable qu'il offre à l'ensemble de ses collaborateurs depuis 2001. Il constate que le moment est charnière : le savoir théorique étant acquis, il s'agit désormais de construire un véritable " savoir-faire " au quotidien.

Dans le second numéro de " jalons " - publication décrivant le développement durable au sein de l'Etat - le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) présente un état des lieux de la formation au développement durable qu'il offre à l'ensemble de ses collaborateurs depuis plus de trois ans.

Cette démarche, constituée de nombreuses conférences et ateliers, et effectuée de manière participative, entre en effet dans une période " charnière " : les bases théoriques étant acquises et les outils ayant été utilisés sur plusieurs projets pilotes, la formation doit désormais porter sur l'intégration au quotidien d'un véritable " savoir-faire " du développement durable.

En effet, au début du programme de formation, le thème du développement durable était encore mal défini. Il s'est donc agi de travailler sur trois axes prioritaires : le cadre théorique de base, la référence à des cas concrets et le test de nouveaux outils.

Ainsi, pour les deux premiers axes, des conférences-débats mensuels ont porté sur les thèmes suivants : le développement durable en général, la définition des besoins, la construction, les concours et projets, l'énergie et les bâtiments, ainsi que la récupération des déchets. Quant aux tests d'outils - dernier axe - ils ont principalement porté sur l'aide à la décision en amont des projets (définition des besoins, évalutation,

etc.) puisque c'est dans cette phase que la marge d'optimisation est la plus grande.

Le Service des bâtiments, monuments et archéologie, l'un des pionniers du développement durable au niveau romand (co-initiateur de la Conférence romande sur l'éco-construction, traduction de SNARC, création de directives romandes pour le choix écologique des matériaux de construction, etc.), espère que le succès de sa politique de formation encouragera d'autres services de l'Etat et d'autres institutions à suivre la voie d'une intégration professionnelle efficace du développement durable.

Liens internet en rapport :

- Le développement durable à l'Etat de Vaud : www.vd.ch/durable/vaud.htm

- Le Service des bâtiments : www.dinf.vd.ch/target/body/services/sb/dd.htm

- La publication " Jalons " : www.dinf.vd.ch/pages/professionnel/sb/constructions.html

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 juin 2004

DINF, M. Eric Perrette, chef du Service des bâtiments, monuments et archéologie, tél : 021 316 73 10 M. Yves Golay, chef de la section travaux et énergie, tél : 021 317 73 17